



Maison <sup>DES</sup>  
Sciences  
de l'Homme  
EN Bretagne



Laboratoire de Recherche - EA 4636  
Violences, Innovations, Politiques, Socialisations & Sports



Appel à communication pour le colloque EXPAIRS

\*\*\*\*

## L'accompagnement par les pairs : enjeux contemporains

### Santé, Handicap, Santé mentale

Organisé par l'UMR ESO (6590), le laboratoire VIPS2, l'université Rennes 2 et la Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne

Rennes, 14 au 15 novembre 2019

#### Argumentaire et objectifs du colloque

Depuis les années 1990, le champ français de l'action publique est marqué par la diffusion de ce que L. BLONDIAUX a appelé « un impératif participatif » (BLONDIAUX, 2008). Dans de nombreux secteurs de politiques publiques sont apparus des « dispositifs institutionnels, officiellement mis en œuvre par les autorités publiques, à toutes échelles, dans le but d'associer tout ou partie d'un public à un échange de la meilleure qualité possible, afin d'en faire des parties-prenantes du processus décisionnel dans un secteur déterminé d'action publique » (GOURGUES, 2013 : p. 13). Ces dispositifs, s'ils ont tous pour objectif d'atténuer la « double coupure délégitime » qui sépare, d'une part, les représentants et représentés, et, d'autre part, les experts et les profanes (CALLON, LASCOUMES, BARTHE, 2001), varient profondément dans leurs modalités (Fung, 2006), qu'il s'agisse de la façon de définir ou de sélectionner le public appelé à participer (désignation de représentants, tirage au sort, auto-sélection, etc.), de la manière dont les débats et le processus de production d'un avis collectif sont organisés (délibération ou négociation ?), et enfin, comme a pu le souligner S. ARNSTEIN (1969), de l'impact plus ou moins fort de la participation sur la décision finale (simple consultation ou réelle délégation de pouvoir au citoyen ?). Divers dans leurs modalités, ces dispositifs participatifs le sont aussi quant à leurs objectifs : la mise en œuvre de la participation peut constituer une réponse à des enjeux managériaux (améliorer l'efficacité et l'efficience du service public en favorisant l'écoute de l'utilisateur-consommateur) mais aussi politiques (réenchanter un système représentatif abondamment critiqué) ou encore sociaux (renforcer le lien social).

Les politiques publiques des secteurs du sanitaire, du social et du médico-social ne font pas exception à la règle et se sont largement saisies de cette option participative depuis les années 2000. La loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale a institué la participation des personnes à leur projet personnalisé, également au niveau des établissements et services avec la création des Conseils à la Vie Sociale ou de l'enquête de satisfaction. La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé a établi un cadre réglementaire facilitant le développement du bénévolat au sein des établissements de santé, a impulsé la participation

d'associations agréées de personnes malades et d'usagers du système de santé à différentes instances compétentes en matière de santé, a renforcé le rôle des représentants d'usagers dans les conseils d'administration des établissements publics de santé.

Depuis les années 2010, cette orientation participative a pris un nouveau tournant avec l'introduction des pairs dans un ensemble de politiques publiques. Le pair désigne un type d'acteur nouvellement reconnu et légitimé par la puissance publique au nom de ses savoirs expérientiels : expérience de la vie à la rue, expérience de la maladie chronique, expérience des addictions, expérience des situations de handicap, etc. Certains sont mobilisés pour des activités de représentation d'usagers, d'autres pour contribuer à des enseignements ou à la formation professionnelle, d'autres encore pour accompagner ou soutenir leurs pairs. Ce sont à ces derniers que ce colloque s'intéresse.

Concrètement, ces pairs accompagnant ou soutenant leurs pairs sont désignés selon une kyrielle d'intitulés. Parmi les plus connus : pair-aidant, pairémulateur, travailleur pair, médiateur santé pair. Ces pairs-accompagnant sont ainsi recrutés au sein des équipes pluri-professionnelles de la politique publique Un Chez Soi d'Abord s'adressant aux personnes sans-abris. D'autres sont sollicités pour participer à la Réponse Accompagnée Pour Tous concernant les personnes en situation de handicap, vivant avec une maladie chronique ou un trouble de la santé mentale et leur famille. D'autres encore sont attendus pour rompre la solitude et co-construire des relations solidaires et réciproques au sein des Groupes d'Entraide Mutuelle. Certains sont inscrits dans des dispositifs de santé voire de santé publique pour participer à des programmes d'éducation thérapeutique ou de prévention de la santé, etc.

Suite à cet intérêt manifeste des politiques publiques contemporaines pour les pairs, les pratiques de l'accompagnement et du soutien par les pairs, leurs contextes et les statuts se démultiplient. Caractéristiques fondamentales des relations entre pairs, la symétrie et la réciprocité sont parfois même perdues de vue. Ce n'est pas sans interroger les enjeux sous-tendant cette participation.

Est-ce le développement de la fonction de pair-accompagnant ou bien le déploiement de politiques publiques qui est privilégié (GARDIEN, LAVAL, 2018) ? Est-ce une volonté de démocratisation de secteurs d'activité ciblés et d'amélioration des politiques publiques, ou, à l'inverse, est-ce l'ambition d'amener les pairs à cautionner par leur participation les politiques publiques ? S'agit-il de reconnaissance des savoirs expérientiels des pairs et de leur possible contribution à notre société ? Ou encore s'agit-il d'une nouvelle forme d'activation des citoyens ? La finalité de cette participation des pairs est-elle un élargissement des possibilités de soutien et d'accompagnement ? Est-ce un appel à des profanes permettant de limiter les dépenses publiques ? La participation des pairs a-t-elle pour objectif de rendre plus compliantes les populations ciblées par les politiques publiques ? Ou est-ce de normalisation et d'inclusion des pairs-accompagnants par une formation et une professionnalisation *ad hoc* dont il est question ?

Il s'agira de ne pas faire de faux procès aux pairs-accompagnants en lien avec le contexte sociopolitique contemporain. Pourquoi ?

Tout d'abord car l'organisation et la mise en œuvre de relations d'accompagnement (ou de soutien) par les pairs sont bien antérieures à cette manifestation d'intérêt par les politiques publiques (GARDIEN, 2017). De nombreux collectifs et individualités se sont engagés dans des relations d'accompagnement et de soutien de leurs pairs, de leur propre initiative, et ce sans lien particulier avec les dispositifs des politiques publiques. Les Alcooliques Anonymes en sont un bon exemple, certains clubs handisport, diverses associations de patients, quelques collectifs autogérés également.

Deuxièmement car « prendre part à » n'équivaut pas « à faire partie de » (ZASK, 2011). Autrement dit, il nous faut distinguer plusieurs postures possibles du pair : participer de sa propre initiative à une action collective faisant sens pour soi (Sen, 2010) ; endosser un rôle social dans le cadre d'un dispositif de politique publique conçu et organisé par d'autres ; accepter ou subir une forme d'injonction à la participation ; viser l'émancipation individuelle et collective de soi-même et de ses pairs, et par suite la transformation de l'ordre social (modèle radical selon BACQUE, BIEWENER, 2013).

Troisièmement car des effets de contextes viennent indéniablement modifier les effets des actions individuelles et/ou collectives portées par les pairs. Ceux-ci peuvent participer dans le cadre d'une action publique où de multiples soutiens et éléments facilitateurs sont apportés et organisés par l'État et d'autres parties prenantes dans la perspective de davantage de justice sociale : dispositifs visant à compenser une inégalité des chances, à aplanir des difficultés à accéder à certaines ressources rares, à réduire le manque d'effectivité de certains droits, etc. (modèle libéral). Les pairs peuvent également participer dans un environnement où chacun doit être l'« entrepreneur de sa propre existence », où la participation relève de l'injonction individuelle et de politiques publiques d'activation (modèle néolibéral) (BACQUE, BIEWENER, 2013). L'autogestion est encore un autre rapport à l'environnement politique et institutionnel.

Ce colloque entend interroger les enjeux sous-tendant ces multiples formes pratiques de la participation des pairs dans les secteurs de la santé, du social, du médico-social ou encore en autogestion au-delà de leurs frontières. Il se donne pour objectif à la fois de les discerner, de les définir et les qualifier, de clarifier leurs conséquences pratiques. Il s'intéresse également à des études de cas situés à l'international.

## **Axes de travail**

Les communications et les échanges durant ce colloque seront déclinés en prenant en compte un ou plusieurs des axes de travail suivants :

1. Les acteurs et leurs interactions : pairs accompagnant et/ou accompagnés, professionnels des secteurs d'activité concernés, proches, institutionnels et politiques ;
2. Les environnements : facilitateurs et/ou obstacles, ressources ou pénurie, au niveau des politiques publiques, de l'action publique, organisationnel, des partenariats et collaborations, etc. ;
3. Les finalités et les effets en pratique de la participation des pairs ;
4. La reconnaissance : de la spécificité de la relation de pairs, des pratiques de soutien et d'accompagnement, des aspirations, des capacités, incapacités et compétences, des identités ; les conséquences concrètes et symboliques de cette reconnaissance (formation, statut, rémunération, considération, etc.).

**Une liste de thématiques pressenties**, intéressant le programme EXPAIRs est ici proposée :

- L'accompagnement par les pairs à l'égard des aides techniques : savoirs, pratiques et enjeux.
- Les effets des usages des technologies de l'information et de la communication dans le cadre d'activités d'accompagnement ou de soutien par les pairs.
- Autodétermination et/ou compliance au cœur des pratiques de pair-accompagnement.

- L'accompagnement et le soutien par les pairs : de nouvelles expériences et de nouvelles constructions des frontières délimitant l'intimé, le privé, le collectif, le public, le personnel et le professionnel ?
- La professionnalisation et la formation des pairs-accompagnants.
- Bénévolat, salariat, consulting, intérim, pratique informelle : quel statut pour quelles pratiques du pair-accompagnement ?
- La formation des professionnels, des pairs et de leurs proches au pair-accompagnement.
- Le pair-accompagnement entre proches (parents, fratrie, conjoint, amis, etc.) de personnes malades ou en situation de handicap.
- Formes, pratiques et enjeux de l'accompagnement par les pairs dans le champ des activités physiques adaptées et de la santé.
- Les pairs-accompagnants dans les politiques publiques : reconnaissance, enrôlement, activation ou libre-choix ?
- Les pairs sont-ils le reflet des inégalités de participation ? Qui sont les pairs engagés ? Qui participe ?
- L'appartenance de genre et ses effets sur l'accompagnement par les pairs
- L'évaluation des effets des pratiques d'accompagnement et de soutien par les pairs.
- Le pair-accompagnement : quels enjeux pour les professionnels des secteurs d'activité concernés ?
- Les innovations sociales développées dans le cadre du pair-accompagnement : organisations, pratiques, ressources.

Cette liste de thématiques n'est pas exhaustive. D'autres propositions seront étudiées avec intérêt par le comité scientifique du colloque.

### **Consignes pour l'envoi des propositions de communication**

Les propositions de communication devront comporter : un titre, un résumé (maximum 3 000 signes) et une éventuelle proposition de rattachement à l'une des thématiques d'atelier pressenties. Le résumé doit inclure une description détaillée de votre présentation (sujet abordé, type de données utilisées, analyse, résultats et principales références bibliographiques).

Les présentations vidéo ne sont acceptées que dans des cas exceptionnels.

Les propositions de communication seront à soumettre sur le site dédié au colloque :

<https://www.expairsenjeux.sciencesconf.org/>

au plus tard le **30 mai 2019**.

### **Calendrier**

30 mai 2019 : date limite de soumission des communications en ligne

Mi-juillet 2019 : envoi des notifications aux participants

Septembre 2019 : diffusion du programme complet du colloque

14-15 novembre 2019 : colloque EXPAIRS

## Date, lieu, modalités d'inscription

Le colloque EXPAIRs se déroulera les 14 et 15 novembre 2019 à Rennes.

Les inscriptions seront ouvertes courant avril. Elles se feront en ligne à l'adresse suivante : <https://www.expairsenjeux.sciencesconf.org/>

## Comité d'organisation

Gildas BREGAIN (Historien, chargé de recherche CNRS, EHESP), Julien CAZAL (STAPS, Maître de conférences, Université Rennes 2), Aurélie DAMAMME (Sociologue, Maître de conférences, Université Paris 8), Eve GARDIEN (Sociologue, Maître de conférences, Université Rennes 2), Paul-Fabien GROUD, (Anthropologue, doctorant, Université de Lyon, CNRS), Stéphane HEAS (STAPS, Maître de conférences HDR, Université Rennes 2), Pascal JARNO (Médecin de santé publique, chercheur associé, ESO-Rennes), Christine LAMBERTS (Géographe, Ingénieure d'études CNRS, ESO-Nantes), Eric LE GRAND (professeur affilié à l'EHESP, membre de la Chaire Santé Jeunesse), Delphine MOREAU (Sociologue, enseignante-chercheuse, EHESP), Christian LAVAL (Sociologue, chercheur associé, ESO-Rennes), Marie SCHNITZLER (Sociologue, université de Liège, Belgique)

## Comité scientifique international

Chyrell BELLAMY, Psychiatre, Ph.D. Associate Professor of Yale School of Medicine's Department of Psychiatry, Yale university, USA; Gildas BREGAIN, Historien, chargé de recherche CNRS, EHESP ; Baptiste BROSSARD, Sociologue, Maitre de conférences, Australian National University, Australie ; Julien CAZAL, STAPS, Maitre de Conférences, université Rennes 2 ; Nicolas CHAMBON, Sociologue, directeur scientifique de l'observatoire national ORSPERE Samdarra ; Aurélie DAMAMME, Sociologue, Maitre de conférences, université Paris 8 ; Larry DAVIDSON, Psychiatre, Ph. D. Professor of Psychiatry and Director of the Program for Recovery and Community Health, School of Medicine, Yale University, USA ; Lise DEMAILLY, Sociologue, Professeur émérite, université de Lille ; Robert DINGWALL, Sociologue, Professeur émérite, Nottingham Trent University, Royaume-Uni ; Eve GARDIEN, Sociologue, Maitre de conférences, université Rennes 2 ; Nadia GARNOUSSI, Sociologue, Maitre de Conférences, université de Lille ; Paul-Fabien GROUD, Anthropologue, doctorant, Université de Lyon – CNRS ; Stéphane HEAS, STAPS, Maitre de Conférences HDR, université Rennes 2 ; Pascal JARNO, Médecin de santé publique, chercheur associé, ESO-Rennes (UMR 6590) ; Alexandre KLEIN, Historien, Université Laval, Canada ; Christian LAVAL, Sociologue, chercheur associé, ESO-Rennes (UMR 6590) ; Delphine MOREAU, Sociologue, enseignant-chercheur, EHESP ; Marie SCHNITZLER, Sociologue, université de Liège, Belgique ; Catherine TOURETTE-TURGIS, Sciences de l'éducation, Chercheure à la chaire des Humanités et Santé, CNAM ; Katrin SOLHDJU, Philosophe, chercheur qualifié du FNRS et professeur à l'ESHS de l'Université de Mons, Belgique

Contact : eve.gardien@univ-rennes2.fr



